

BEACH VOLLEY

Centre Sportif Universitaire (CSU)
430 rue de la passerelle 38100 Saint Martin d'Hères



Règlement d'utilisation

Plages d'ouverture des 2 terrains de beach-volley :

- **Septembre-Octobre** (semaine 37 à 46 : du 07/09/2026 au 07/11/2026)
- **Printemps-été** (semaine 9 à 29 : du 01/03/2027 au 16/07/2027)

Ouverture du :

- **Lundi au vendredi de 9h à 20h**
- **Samedi de 9h à 18h**

*Ouverture peut être modifiée selon les périodes (été, interruption pédagogique, évènement...) suivant l'ouverture du centre sportif universitaire.

Conditions d'accès :

Pour le SUAPS, les associations et partenaires :

- **Réservations** par mail : suaps.isu@univ-grenoble-alpes.fr

Pour les étudiants, personnels et extérieurs :

- En dehors des réservations, **l'espace beach-volley est en accès libre pour les ayants droits, sur les créneaux restés disponibles.**

**Pour les étudiants et personnel UGA, réservations visibles sur ADE*

** Pratique limitée à 2 heures consécutives*

Règle : Avant d'accéder au beach, les ayants-droits doivent :

- **Présenter à l'accueil un justificatif (licence compétition FFSU, carte U-beach + carte sport)**
- **Déposer carte étudiante, carte professionnelle, autres cartes pour les extérieurs**

Ayants droit	Tarifs
Etudiants licenciés compétition FFSU	Gratuit
Etudiants sans licence	Carte U-beach 15€
Personnels UGA	Carte sport 22 € + Carte U-beach 15€
Autres utilisateurs	Carte sport 34€ + Carte U-beach 15€
Associations et partenaires extérieurs (sur réservations validées au préalable)	Tarif en vigueur

Informations et vente :

- Apres du personnel de l'accueil du CSU au 04 76 74 82 18
- Par mail : beach-uga@univ-grenoble-alpes.fr
- Achat en ligne sur <https://suaps.univ-grenoble-alpes.fr/>

Règles d'utilisation :

Sur site, le personnel de l'accueil vérifie l'inscription des joueurs et l'identité pour l'ouverture des terrains. Pour la pratique libre, l'heure de début de pratique est notée à l'accueil.

Présence d'une douche pour se rincer uniquement (économie d'eau).

(*Interdiction formelle d'utiliser savon, gel douche, shampoing.)

Après la pratique, il est demandé de **ratissier** les terrains pour les niveler et de se brosser pour enlever le sable au niveau des pieds et jambes, avant d'entrer au CSU.